

Crédit photo : Biernacki / Région Normandie

le 8 juin 2020

**La Région reconnait l’engagement des élèves de l’IFSI-IFAS de Fécamp**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Marie-Agnès Poussier-Winsback, Vice-présidente de la Région Normandie, Présidente de l’agglomération Fécamp Caux Littoral, et Maire de Fécamp, ont visité le chantier de relogement de l’Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et de l’Institut de Formation d’Aides-Soignants (IFAS) de Fécamp.**

**A cette occasion, le Président de Région a rencontré les étudiants infirmiers et élèves aides-soignants de cet institut, fortement impliqués dans le cadre de leur stage aux côtés des soignants dans la lutte contre le COVID-19.**

**Le projet immobilier**

En 2015, la Ville de Fécamp a reçu une aide régionale de 7,6 millions d’euros pour la réhabilitation du site « Jules Ferry ».La Région Normandie finance également le plan d’équipement nécessaire à l’installation dans les nouveaux locaux à hauteur de 500 000 euros.

Le chantier de réhabilitation du site « Jules Ferry », lancé par la Ville de Fécamp, qui doit accueillir l’IFSI-IFAS a été arrêté à cause de la crise sanitaire. Il a repris début mai de manière progressive afin de respecter les mesures de précaution et les gestes barrières. La date de fin des travaux est reportée à fin 2020.

Dans le cadre de la reconfiguration des formations aide-soignant et infirmier, l’IFAS et l’IFSI de Fécamp ont vu leur capacité d’accueil augmenter depuis fin 2016.

L’IFAS de Fécamp passe de 40 places en 2016 à 59 pour la rentrée 2020. L’IFSI dispose en 2019 et en 2020 de 54 places en 1e année (soit 4 places supplémentaires par rapport à 2018). Toutes formations et promotions confondues, l’IFSI-IFAS de Fécamp peut accueillir 221 élèves et étudiants.

En 2019, la Région Normandie a accordé une dotation de fonctionnement de 1,18 million d’euros à l’IFSI-IFAS de Fécamp. Pour 2020, la demande de dotation s’élève à 1,32 million d’euros. Cette augmentation est due à la hausse du remboursement de frais de déplacements des étudiants infirmiers (à la demande de la Région), des amortissements liés aux équipements envisagés pour le nouvel institut et des charges de personnel.

**La Région Normandie reconnait l’engagement des élèves infirmiers et aides-soignants pendant la lutte contre le COVID-19**

La Région Normandie a adopté lors de la Commission permanente du 27 avril, un dispositif d’aide individuelle exceptionnelle au bénéfice des élèves infirmiers et aides-soignants, impliqués dans la lutte contre le COVID-19 aux côtés des soignants.

Cette aide de 250 ou 300 euros par semaine, en complément des indemnités de stage, des frais de déplacement et des bourses régionales, s’adresse à tous les élèves et étudiants aides-soignants et infirmiers normands, en situation de stage entre le 16 mars et le 11 mai, et dont le parcours de formation est pris en charge par la Région Normandie.

Le montant total estimé de cette aide s’élève à 3,8 millions d’euros et mobilise des crédits du Plan Régional d’Investissement dans les Compétences. Environ 1500 étudiants et élèves sont concernés par ce dispositif. Près de 700 demandes sont en cours d’instruction, et la Région a d’ores et déjà accordé 139 aides, pour un montant de 150 000 euros.

Contact presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)